

Les bons rythmes ?

Questions d'Éduc

N°2

Les bons rythmes ?

Confirmation d'une annonce de campagne, première bourde médiatique du nouveau ministre de l'Éducation nationale ou sujet à polémique, la question des rythmes des enfants et des jeunes dépasse de loin la seule École.

Elle est avant tout une manière d'appréhender les temps et les activités, de penser leurs articulations, de concevoir une vie harmonieuse et respectueuse – autant que faire se peut- des besoins de chacun.

Questions d'Éduc se penche donc sur la manière dont se construisent les temps des enfants et des jeunes, met en évidence les évolutions, les reculs, les ruptures et interroge les pistes intéressantes à explorer dans l'avenir.

Plus de renseignements, retrouvez-nous sur : <http://www.unsa-education.org>

SOMMAIRE

- L'aménagement du temps de l'enfant : un consensus difficile à trouver ! p.2-3
- Conférence nationale sur les rythmes scolaires : quelles propositions ? p.4
- La complémentarité des temps p.5
- Rythmes scolaires, rythmes de vie ? p.6-7
- Les rythmes en Europe p.8-9
- L'étudiant salarié p.10
- Quel temps d'écrans ? - Bibliographie p.11-12



Plus forts ensemble !





L'aménagement du temps de l'enfant : un consensus difficile à trouver !

Dès les lois de Jules Ferry sur l'école, le calendrier scolaire a été élaboré en fonction des contraintes de la société. Les vacances d'été permettaient aux enfants d'effectuer les travaux agricoles et l'instauration d'une coupure le jeudi autorisait la pratique de la catéchèse en dehors de l'école.

Par la suite, durant les « Trente Glorieuses », le développement d'une société du temps libre et du tourisme a influé sur l'instauration de trois zones pour les vacances scolaires. Il en fut de même pour la disparition des cours le samedi et l'instauration de la semaine des quatre jours.

Dans ces différents schémas, l'intérêt de l'enfant est peu pris en compte.

À la fin des années 60 et dans les années 70, la question de l'organisation pédagogique des apprentissages est posée. Il est fortement préconisé d'instaurer des dispositifs laissant plus de place aux activités dites « d'éveil » ou à « l'éducation physique ». Différentes expérimentations comme celle du tiers temps pédagogique sont conduites par l'Éducation nationale.

À partir des années 80, des associations de jeunesse et d'éducation populaire comme les FRAN-CAS, défenseurs d'une éducation globale qui associe à l'école des activités éducatives hors temps scolaires, vont se faire entendre.

Par ailleurs, les recherches sur la chronobiologie et la chrono-psychologie des chercheurs commencent à porter leurs fruits. La question de l'éducation et des apprentissages est alors posée. L'éducation s'arrête-t-elle à l'école ? Doit-elle prendre en compte les temps périscolaires ? Comment mieux organiser le temps scolaire ?

La recherche d'un nouvel aménagement du temps de l'enfant

De 1984 à 2000, malgré les changements de gouvernements et de ministres, différentes circulaires vont se succéder. Tous, avec des degrés différents, traduisent une volonté politique d'organiser différemment les temps de l'école et de

prendre en compte des activités éducatives complémentaires à l'école.

Cette politique publique d'aménagement des temps de l'enfant pose la question du « comment éduquer l'enfant ? ».

Les modalités des dispositifs et les partenaires peuvent différer, mais l'objectif du développement et de l'épanouissement de l'enfant sera réaffirmé. Les projets doivent permettre de mieux équilibrer la journée, d'adapter les activités au rythme des enfants, de libérer du temps pour pratiquer des activités non scolaires et de promouvoir une politique d'éducation globale intégrant les activités scolaires et périscolaires.

L'idée que d'autres acteurs issus des collectivités locales ou des associations peuvent contribuer à la réussite scolaire fait son chemin.

Les communes sont le nouvel acteur majeur de cette politique : grâce aux lois de décentralisation, l'investissement des collectivités locales dans les activités éducatives complémentaires à l'école sera encouragé. En 1990, dans le cadre de la circulaire Bambuck-Jospin, les communes pourront signer avec l'État des contrats d'aménagement du Temps de l'Enfant (CATE), qui deviendront par la suite des contrats de ville-enfant (CVE). Elles pourront cofinancer des activités périscolaires et participer au choix d'aménagement du temps sur la semaine ou la journée, en accord avec l'inspecteur d'académie et les conseils d'école.

C'est ainsi que la semaine de quatre jours sera expérimentée.



Les bons rythmes ?

Une expérimentation jamais généralisée

Pourtant, la mise en œuvre de cette politique restera expérimentale et liée à la volonté et l'engagement des partenaires. Le volontarisme de départ du ministère de la Jeunesse et des Sports qui pilote les dispositifs pendant plusieurs années ne reçoit pas le même écho du côté des services de l'Éducation nationale. L'investissement des collectivités diffère d'une commune à une autre. Les intervenants extérieurs à l'école, notamment associatifs, même avec un agrément, ne seront pas toujours bien accueillis.

Selon les territoires, la mise en œuvre des circulaires se limitera à une juxtaposition d'activités scolaires et non scolaires. Dans d'autres cas, notamment là où les collectivités décideront de s'investir à partir d'une réflexion globale, on pourra voir apparaître de véritables projets éducatifs locaux (PEL) intégrant l'ensemble des partenaires (État, collectivités, CAF, FAS), des dispositifs et actions éducatifs en faveur des enfants.

Mais peu à peu, les moyens gérés par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour les contrats éducatifs locaux (CEL) vont diminuer sensiblement, laissant les collectivités décider de leur projet et l'école revenir au centre du jeu. La question de la semaine de quatre ou cinq jours ne cessera d'être posée.

Après 2007, l'Éducation nationale se recentrera sur ses propres dispositifs avec « l'accompagnement éducatif » mis en œuvre dans les établissements scolaires par les enseignants, avec ou sans les partenaires associatifs, sans pour autant y consacrer les moyens nécessaires.

Toutes les études et rapports démontrent qu'un aménagement du temps est bénéfique pour l'épanouissement et la réussite scolaire de l'enfant. Néanmoins cette politique bouscule les pratiques et positionnements mais aussi les intérêts et les enjeux des différents acteurs.

L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Pour réussir, une politique de l'aménagement du temps de l'enfant suppose un certain nombre de conditions :

- l'entente de tous les acteurs sur une nouvelle conception de l'Éducation ;
- l'acceptation de la coéducation ;
- la reconnaissance des acteurs comme partenaires à égalité ;
- la co-construction d'un projet éducatif ;
- la professionnalisation et la qualification des acteurs extérieurs à l'école au même niveau que les enseignants ;
- les moyens financiers ;
- la mise en œuvre d'une gouvernance avec l'ensemble des partenaires, le projet devenant le pilote ;
- l'accompagnement des acteurs en termes notamment de formations ;
- la concertation entre les différentes parties prenantes qui n'ont pas toutes les mêmes intérêts.



Conférence nationale sur les rythmes scolaires : quelles propositions ?

Suite au constat d'un taux élevé de jeunes en échec scolaire, de décrocheurs et de sorties de l'École sans diplôme, le précédent ministre a commandé une étude sur la question des rythmes scolaires.

Le rapport met l'accent sur le nombre d'heures d'enseignement globalement plus élevé en France que dans les autres pays européens : journées plus longues, semaines plus courtes et moins nombreuses.

Les propositions prévoient de découper le temps scolaire en trois temps : enseignement, accompagnement et périscolaire.

S'appuyant également sur des études concernant la chronobiologie et la chrono-psychologie, la conférence nationale a établi un certain nombre de préconisations :

- des journées moins lourdes : 5 heures d'enseignement en primaire et collège jusqu'en cinquième, 6 heures en quatrième et troisième mais 8h30 de présence au total dont la pause méridienne ;
- l'obligation d'une pause méridienne de 1h30 au moins ;
- une journée moins dense, mieux consacrée à des nouveaux apprentissages avec de nouvelles méthodes ;
- un temps d'accompagnement éducatif pour tous afin d'aider les élèves en difficulté, limiter

les devoirs à la maison et développer des activités culturelles, sportives favorisant épanouissement et égalité des chances ;

- le retour à la semaine de 5 jours ;
- 38 semaines de travail au lieu de 36 et une alternance de 7 semaines d'enseignement avec 2 semaines de congé ; 6 semaines de vacances d'été ;
- un total de 190 jours de classe contre 144 aujourd'hui.

Par ailleurs le rapport prévoit de redéfinir :

- le rôle des différents partenaires (enseignants, parents, collectivités, CNAF, associations) ;
- la place des différents dispositifs extérieurs à l'école.

D'autres préconisations sont faites sur le plan pédagogique :

- une réorganisation pédagogique avec un accroissement des temps personnalisés et des temps en petits groupes ;
- le développement de l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement ;
- une évolution du lycée en véritable lieu de vie, ouvert en-dehors des heures scolaires stricto-sensu ;
- une meilleure répartition des travaux à rendre par les élèves.

L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Les préconisations rejoignent un certain nombre de propositions de la Fédération.

Néanmoins, rien n'est dit des moyens qui seront affectés, notamment à l'accompagnement éducatif ou à l'ouverture des établissements en-dehors du temps scolaire.

Le rapport ne précise pas comment sera mise en œuvre la concertation entre les différents partenaires pour créer les conditions d'un véritable projet éducatif partagé.

Par ailleurs, il ne suffit pas de réformer l'organisation pour que l'échec scolaire disparaisse : une meilleure formation des enseignants et de tous les acteurs éducatifs est nécessaire.



Garder le rythme ou donner un nouveau tempo éducatif ?

Une année se compose de plus de 8700 heures. Une grosse moitié est consacrée au sommeil et aux repas. Pour les enfants et les jeunes scolarisés, le temps scolaire ne représente qu'un quart du temps disponible. Selon les niveaux, le temps de classe varie environ de 850 à 1050 heures annuelles. Le reste est leur temps de loisirs, leur temps libre en quelque sorte !

Certes, avec quelques 900 heures de classe ou de cours en moyenne par an, le système scolaire influe considérablement sur l'organisation des journées, des semaines et de l'année, pour les élèves et les personnels d'abord mais plus globalement pour l'ensemble de la société puisque chacun est appelé à se caler et à s'organiser en fonction du calendrier scolaire (début et fin des cours, jours de classe ou non, vacances scolaires...).

Pour autant, le temps libéré par l'École n'est pas forcément vide de toute activité. En effet, il permet, entre autres et différemment de ce que

peut être leur apprentissage en classe, les découvertes et les pratiques d'activités artistiques, culturelles, socioculturelles et sportives.

L'ensemble de ces activités, souvent caractérisées « d'éducation non formelle » parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans le cadre formalisé et normé de l'École (des locaux, des niveaux, des programmes, des manuels, un cadre légal...), participe activement à la mission d'Éducation en proposant d'autres approches, d'autres pédagogies, d'autres modes de relations aux autres et aux savoirs, d'autres regards sur le monde.

La question des rythmes est révélatrice d'une nécessaire approche plurielle. Les temps et les activités des enfants et des jeunes forment un tout auquel il convient de donner de la cohérence. Les différents acteurs éducatifs participent à la formation de l'esprit critique, de la coopération, de l'émancipation de tous. Articuler les temps, organiser au mieux les rythmes revient donc à penser la complémentarité édu-cative.

L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Articuler les temps n'est certes pas affaire aisée. De nombreux paramètres sont à prendre en considération qui concernent tant les enfants, les jeunes et leurs familles, que les professionnels de l'Éducation, mais aussi des secteurs économiques comme celui du tourisme. Les territoires ne sont ni tous égaux, ni tous identiques face à cette question qui nécessite à la fois innovation et souplesse. Peut-être d'ailleurs qu'il conviendrait de s'interroger d'abord sur quelle éducation nous souhaitons pour quelle société.

En répondant collectivement à cette question, nous serions alors plus à même d'en déduire sa place, ses articulations et la gestion de ses différents temps dans leur cohérence et leur complémentarité.



Rythmes scolaires, rythmes de vie ?

Interview

Questions d'Éduc : Au sujet des rythmes scolaires, certains axes semblent faire consensus : des journées moins longues, des trimestres équilibrés avec des vacances de 14 jours toutes les 6-8 semaines, des vacances d'été raccourcies et un nombre de journées de classe plus élevé. L'objectif est de mieux respecter les rythmes chronobiologiques de l'enfant et de permettre une meilleure régularité des apprentissages pour en favoriser la réussite. Qu'en pensent les médecins de l'Éducation nationale ?

SNMSU(*) : Dans les préconisations de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires, il est reconnu que la capacité d'attention d'un enfant de 6 ans n'est pas la même que celle d'un adolescent de 14 ans et le temps d'enseignement est différent : la conférence préconise 5h en élémentaire et 6h en cinquième, quatrième et troisième. Actuellement, la question de la semaine de 4 ou 5 jours fait débat, sachant que la semaine dite de 5 jours serait d'ailleurs plutôt de 4 jours 1/2...

Ce schéma organisationnel est en effet plus favorable aux apprentissages et permet d'autant mieux un soutien aux enfants les plus fragiles. Par ailleurs, si les enfants sont spontanément plutôt matinaux, les adolescents ont également des besoins spécifiques de sommeil, avec un endormissement spontanément plus tardif et un temps global de sommeil encore important : à l'adolescence, on "récupère" plutôt le matin !

Libérer le mercredi matin pour privilégier les cours l'après-midi ne pourrait-il permettre de diminuer la dette de sommeil trop souvent observée et accumulée jusqu'à la fin de semaine chez l'adolescent ?

Questions d'Éduc : Les temps d'apprentissage sont-ils les mêmes pour tous ?

SNMSU : Les temps d'apprentissage sont aussi à différencier en fonction des niveaux (préélémentaire, l'école élémentaire ainsi que les sixième et cinquième, les classes de quatrième et troisième, et enfin le lycée).

De toute façon, à tout âge, les temps d'apprentissages ne doivent pas débuter trop tôt : un démarrage à 9 heures est une bonne solution, laissant place auparavant si besoin aux temps d'accueil ou de transport. La durée de ce dernier devrait d'ailleurs se limiter à 30 minutes, ce qui implique une meilleure organisation des transports scolaires.

Questions d'Éduc : Plutôt que des rythmes scolaires, ne devrait-on pas parler des rythmes de vie de l'enfant ?

SNMSU : On sait l'importance de l'équilibre de la vie familiale, de la part du temps d'apprentissage, mais aussi du besoin de repos, de jeux et de socialisation chez l'enfant. Et chez l'adolescent, si la capacité d'apprentissage augmente en temps et en puissance, cet équilibre est toujours à respecter. L'aspect chronobiologique n'est évidemment pas le seul facteur positif sur le développement d'un enfant ; on ne peut oublier les éléments psychoaffectifs.

À ce titre, il apparaît raisonnable de tenir compte de l'évolution sociétale avec l'augmentation du nombre de parents séparés, la recomposition des familles. Le samedi matin libéré permet plus facilement le double maintien du rôle maternel et paternel auprès des enfants.



Les bons rythmes ?

Questions d'Éduc : Pouvez-vous nous donner quelques illustrations de ces rythmes de vie ?

SNMSU : En maternelle, l'organisation du temps et du lieu de sommeil devrait permettre de répondre au besoin variable des enfants pour éviter un effet d'hyperstimulation analogue au surmenage chez l'adulte. Ainsi la scolarisation des tout-petits ne peut être envisagée qu'avec une prise en compte spécifique de leur développement dans des conditions vraiment adaptées et libérées des apprentissages scolaires : accueil rassurant, approprié à l'enfant n'ayant pas acquis la propreté, encadrement par un plus grand nombre d'adultes, respect du rythme individuel de développement, socialisation au premier plan...

Se pose globalement la question du "travail" demandé à l'enfant ou à l'adolescent : ne faudrait-il pas y inclure les temps d'apprentissage, d'aide éducative reçue, de devoirs ? Car tous ces moments sollicitent la capacité de concentration, les fonctions cognitives et mentales.

Comme chez l'adulte, l'organisation du travail permet d'éviter les phénomènes de saturation ou de fatigue : y contribuent la limitation du temps de forte concentration, l'espacement des contrôles scolaires, la répartition des disciplines avec intrication des cours d'éducation physique et sportive, de matières culturelles et artistiques. Il serait intéressant d'évaluer, dans certaines filières de lycée général ou professionnel, la charge de travail hebdomadaire demandée aux élèves au regard des emplois du temps et du travail personnel.

Dans les classes préparatoires aux grandes écoles, on peut s'interroger sur un système qui, de principe, met en difficulté l'équilibre individuel des élèves par l'importance de la charge de travail, la pression induite, la rupture sociale... En effet, ces jeunes seront amenés, dans le futur, à occuper des fonctions d'encadrement : quelle approche auront-ils alors des méthodes de management et des risques psychosociaux ?

^(*) le SNMSU est le syndicat national des médecins scolaires et universitaires de la fédération UNSA Éducation.





Quels rythmes scolaires en Europe ?

Au moment où notre pays se réinterroge sur l'efficacité de son système éducatif, la question des rythmes scolaires ressurgit. Considérée souvent à ce sujet comme « la mauvaise élève de l'Europe », la France souhaite une évolution de ses temps scolaires. Organisation des journées, temps de vacances, effets sur la réussite des élèves... Comment cela se passe-t-il chez nos voisins européens ? Existe-t-il un « modèle » à suivre ?

Les élèves français travaillent-ils plus que les autres ?

Les heures de cours sont nombreuses et réparties sur un nombre limité de journées dans l'année, ce qui amène les élèves français à détener le record du temps passé sur les bancs de l'école. En maternelle et en primaire, la journée est en effet la plus longue d'Europe.

Quelles vacances ailleurs ?

Contrepartie de ce rythme très soutenu, souvent dénoncé par l'OCDE, les périodes de vacances sont dans la moyenne haute de l'ensemble des pays et, surtout, plus nombreuses au niveau des vacances intermédiaires.

Quelle organisation des journées ?

L'Allemagne est en train d'abandonner le modèle du cours le matin et du sport l'après-midi pour développer les écoles à plein temps... En effet, les après-midi sportifs ont été rendus responsables du mauvais classement de l'Allemagne à PISA. Depuis 2004, plus de 4 milliards d'euros ont été investis pour permettre à 1/3 des écoles primaires et 1/4 des collèges d'offrir une journée complète de classe. Les cours commencent toujours à 7h50 mais la fin peut varier en fonction des tranches d'âge entre 13h05 et 16h45. L'amplitude maximum est de 10 heures de cours. La durée d'un cours est de 45 mn avec 4 récréations obligatoires au cours de la journée. La

pause déjeuner peut varier entre 20 mn et 1h en fonction de l'amplitude de la journée.

En Angleterre où chaque établissement est libre de son organisation, la journée débute généralement vers 9h et se termine vers 15h30/16h avec une pause déjeuner d'une heure et une récréation de 15mn le matin et/ou l'après-midi.

En Finlande, les cours du lundi au vendredi se déroulent entre 8h et 15h (parfois 16h) avec 15mn de battement entre chaque séance de 45 mn. La loi interdit que les élèves aient une heure de libre entre deux cours. La pause déjeuner dure 30mn.

En Espagne, chaque communauté autonome établit le calendrier scolaire pour l'année suivant des critères établis par l'administration centrale afin de garantir l'homogénéité au niveau national. Il existe deux types de journée scolaire : continue ou partagée entre matin et après-midi. Chaque établissement choisit celle qu'il préfère. Les cours ont lieu 5 jours par semaine (lundi au vendredi). Chaque journée est composée de 5 ou 6 cours, en fonction du niveau, variant entre 45 et 60 mn. Une récréation d'une demi-heure vers 11h permet une collation.

Au Portugal, les cours ont lieu du lundi au vendredi. La durée d'un cours est de 50 minutes en préscolaire et cycle 1, et de 90 minutes dans le secondaire. La pause déjeuner doit être d'1h30.



Les bons rythmes ?

En Italie, selon les établissements, la semaine dure 5 à 6 jours. Ce sont les parents qui, au moment de l'inscription, choisissent le nombre hebdomadaire d'heures de cours. En Primaire : 27H mais depuis 2009-2010, le modèle 24h est introduit dans les petites classes. Les parents peuvent demander que leur enfant bénéficie de 3h hebdomadaires supplémentaires facultatives (musique, cinéma, informatique...). Ils peuvent aussi opter pour 40h qui correspond à la prise des repas à l'école. Au secondaire : 30h (collège). École matin et après-midi, mais les écoles primaires peuvent ne prévoir que 6 matinées.

Aux Pays-Bas, la durée de la semaine est de 5 jours, mais les établissements peuvent 7 fois dans l'année la réduire à 4 jours. Dans le primaire, pas de cours le mercredi après-midi ; dans le secondaire, 5 jours pleins. L'organisation est laissée au choix des établissements, en général 8h30-15h ou 16h avec 1h de pause le midi. De plus en plus d'écoles primaires optent pour la journée continue. Les cours se terminent alors vers 14h ; les élèves mangent dans la classe, le repas étant considéré comme une activité éducative.

L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Existe-t-il une corrélation entre rythmes et réussite des élèves ?

Si l'on excepte l'Italie, les rythmes scolaires constituent un sujet de préoccupation commun à tous les pays étudiés, les réformes tentant de les adapter au mieux au travail des mères et à la démocratisation de l'enseignement.

S'il faut certainement les prendre en compte pour l'équilibre de l'élève, il faut toutefois se garder de leur conférer une responsabilité trop excessive : « *L'aménagement des rythmes scolaires est un levier d'action parmi d'autres mais ne peut pas suffire à expliquer à lui seul les performances éducatives d'un pays. Il y a d'autres facteurs à prendre en compte comme la formation des enseignants* » (Éric Charbonnier-OCDE- Août 2010).

La question des rythmes scolaires est une des composantes de la politique éducative. Les différentes expériences de nos voisins européens, si elles enrichissent la réflexion, ne permettent pas vraiment de tirer des leçons. Dans chacun des pays, les rythmes scolaires s'insèrent dans un contexte spécifique où système scolaire dans son ensemble et culture du pays sont à prendre en compte.



Peut-on être étudiant et salarié ?

En théorie, la chose est possible et peut même être reconnue par un statut spécifique⁽¹⁾. Dans les faits, selon l'OVE (Observatoire de la vie étudiante), huit étudiants sur dix déclarent exercer au cours de leurs études une activité professionnelle pour financer leurs études, leur logement et/ou leurs loisirs. Les situations sont évidemment très diverses entre ceux qui occupent un emploi à plein temps en suivant des cours du soir et ceux qui font quelques heures de baby-sitting dans la semaine.

Financièrement, plus de 40% des étudiants doivent travailler régulièrement au cours de l'année afin de financer leurs études. Or le temps n'est pas extensible.

Si des **dispenses d'assiduité**, des **aménagement d'horaires** ou un **régime long d'études** (aussi appelé "étalement d'études" permettent aux étudiants salariés de suivre la dernière année de licence ou la première année de master sur deux ans en répartissant les cours et les examens) sont possibles, il existe très peu de textes prévoyant un cursus adapté pour les étudiants salariés⁽²⁾.



Le contrôle terminal, l'organisation d'épreuves spéciales ou l'enseignement à distance restent des possibilités qu'offrent certaines universités, certaines filières, certains diplômes. Pour autant, ce cumul de deux activités, cette « double vie » d'étudiant et de salarié est souvent lourde à gérer et influe sur les résultats. *"Une activité rémunérée coupée des études, régulière et exercée au moins à mi-temps accroît d'un tiers les risques d'échec"*, estime l'OVE. Et selon un rapport du Conseil économique et social sur le travail étudiant, au-delà de quinze heures travaillées par semaine, l'impact négatif sur la scolarité est évident.

Si un job étudiant (moins de 15 heures hebdomadaires) s'avère souvent une expérience bien vécue, à savoir celle d'un apprentissage de l'autonomie et de découverte du monde du travail, il devient un handicap lorsqu'il se transforme en un boulot long, fatigant, parfois peu gratifiant, mais indispensable pour pouvoir vivre et étudier à la fois.

L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Tout en militant pour une révision du système actuel des aides (bourses) aux étudiants afin de mieux assurer leur autonomie financière, l'UNSA – avec d'autres confédérations syndicales – a contribué à la rédaction du « guide des étudiants salariés » de l'UNEF.

⁽¹⁾ Pour bénéficier du statut d'étudiant salarié. Il faut justifier durant toute l'année universitaire (du 1^{er} octobre au 30 septembre) d'au moins 60 heures de travail par mois ou 120 heures par trimestre (ce qui représente entre 10 à 15 heures par semaine). Ce régime spécial offre une adhésion gratuite au régime de la sécurité sociale.

⁽²⁾ Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
Article 18 : Le Conseil d'Administration fixe, sur proposition du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des handicapés et des sportifs de haut niveau (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc.)



Quel temps d'écrans ?

Télévisions, ordinateurs, consoles de jeux vidéo, tablettes numériques, téléphones portables... autant d'écrans qui sont omniprésents dans nos vies et sur lesquels, petits et grands, nous passons un certain temps d'écrans ! Temps perdu ? Temps gagné ? Temps éphémère du virtuel et de l'immédiateté ? Lien permanent qui abolit le temps ? Temps court ? Temps qui court d'individus pressés ? Temps connectés, reliés, branchés ? Tendances ? Temps différents !

Un temps passé sur les écrans, diversifié et en augmentation

Entre 2 et 4 heures par jour. C'est le temps que l'on consacre en moyenne chacun à nos écrans. Avec un système de vases communicants. Ainsi, dans un volume horaire global, le temps passé devant la télévision (ce fameux petit écran devenu le plus grand !) est plus important pour les enfants et personnes âgées, alors que les adolescents et jeunes adultes passent davantage de temps sur les ordinateurs et consoles. Difficile pour le moment d'en dire beaucoup plus sur les tablettes (trop récentes) et sur les téléphones mobiles dont les usages ont énormément évolué.

De fait, si le temps d'écran est en permanente évolution, son augmentation est faible. Un usage vient se substituer à un autre. Un support en remplace un autre.

Des fonctions diversifiées et articulées

Le temps passé sur les écrans ne peut se résumer à une fonction unique. Davantage que la télévision qui permet d'apporter informations, culture, divertissements, les autres médias TIC facilitent, comme leur nom l'indique, l'accès à l'information et à la communication. En cela, ils sont des outils

d'échange, de lien, de socialisation comme pourvoyeurs d'apports, de contenus, de connaissances. La spécificité de ces outils numériques, à la différence de leurs prédécesseurs, est qu'ils articulent, souvent dans un même temps, plusieurs de ces fonctions : échange d'information et socialisation, apprentissage et jeux,... parfois en grand nombre dans un même échange. L'interactivité offre surtout le choix de ne pas être passif : sur le Web, on peut produire des contenus, agir, échanger, collaborer... C'est donc beaucoup plus qu'un simple accès.

Un apprentissage du tri, du choix, des priorités

Parce que les activités sur les écrans sont multiples, elles nécessitent des choix, des tris, des hiérarchisations. Si le zapping est devenu un mode de fonctionnement, voire de pensée, il entraîne deux démarches différentes. D'une part un rapport à l'immédiateté, au temps court, au changement rapide et permanent d'activités. Mais il conduit aussi à une gymnastique intellectuelle, une capacité à faire des liens, à mettre en synergie, en relation des éléments qui peuvent faire sens ensemble ou s'éclairer mutuellement.





Fonder une nouvelle politique de la jeunesse dans les médias

C'est l'appel lancé, sur le site lemonde.fr ce 24 février 2012, par les Ceméa avec la Ligue de l'enseignement, les Francas et la FCPE, avec le soutien de chercheurs et autres acteurs de la société civile concernés par cette question de culture et d'éducation... Parmi les priorités de cette politique, pour donner un signal fort :

- une politique d'offre publique de contenus destinés à la jeunesse (notamment en termes d'information) sur tous les médias y compris l'Internet, mobilisant des partenariats éditoriaux ;
- une éducation aux médias digne de ce nom, bien plus large que des dispositifs comme le B2I, articulée notamment à l'histoire des arts comme à l'éducation à la citoyenneté, promue comme une opportunité pour le monde éducatif et non une contrainte, avec des ressources propres (en personnel, en formation, en matériel) exercée dans le cadre du service public de l'Éducation ;
- un forum multi-acteurs pérenne, avec des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et des associations reconnues pour leurs professionnels de l'enfance et de l'adolescence organisant la co-régulation des médias français, y compris de l'Internet ;
- un dispositif signalétique clair, cohérent et en continuité sur tous les médias ;
- la construction de justes rétributions des droits d'auteur, en prenant en compte l'apport culturel que constitue, notamment pour les jeunes, l'accès aux œuvres sur Internet.

BIBLIOGRAPHIE

À noter les incontournables travaux de :

- Hubert MONTAGNER :
 - **L'enfant, la vraie question de l'école** - Paris, éditions Odile Jacob, 2002 .
 - **L'arbre enfant. Une nouvelle approche du développement de l'enfant** - Paris, éditions Odile Jacob, 2006.
- François TESTU :
 - **Rythmes de vie et rythmes scolaires : aspects chronobiologiques et chronopsychologiques** - Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2008.
 - « Attention et rythmes à l'école » in LIEURY A, **Psychologie pour l'enseignant** - Paris, Dunod, 2010.

et de nombreux autres comme l'ouvrage **Autres temps, autre école : Impacts et enjeux des rythmes scolaires** de Roger Sue et Marie-Françoise Caccia publié chez Retz en 2005 ainsi que les textes que l'on peut trouver sur le site du Café pédagogique <http://www.cafepedagogique.net> ou sur celui de la JPA <http://www.jpa.asso.fr>